

## Préavis n°6/2022 : Budget 2023

### Rapport de la Commission

Chers membres du Conseil et chers membres de la municipalité, la commission du préavis 6/2022 concernant le budget 2023, composée de Brigitte Bütler, John Haldemann et Eric Perrier, s'est réunie le vendredi 11 novembre dernier. Nous avons passé en revue toutes les rubriques et avons relevé quelques points qui méritent notre attention.

Nous avons transmis une liste de questions à notre syndique, Madame Véronique Brocard et à notre Boursière Madame Nicole Allemann. Nous tenons à les remercier vivement pour toutes les réponses apportées. Nous avons apprécié les petites lignes en bleu, ajoutées au tableau du budget, qui apportent des explications bienvenues et facilitent la compréhension.

Voici les points que nous avons relevés :

- 22.424.0 les revenus de Sotrag sont budgétés avec une importante augmentation (+40'000.-) en rapport avec leur activité. Ces revenus pourraient durer encore 5 à 6 ans. Cela représente 6 à 10 % des revenus annuels de la commune.
- 31.314.0 un budget de 7'000.- est prévu pour remplacer le système bélier et pompe pour alimenter en eau les bassins des pâturages communaux.
- 352 Pour le congélateur, une augmentation de 48% du coût de l'énergie est envisagée.
- 353.312.0 De même, pour les bâtiments, une augmentation de 50% de l'énergie est envisagée par rapport aux comptes 2021.
- 43.312.0 Le montant de l'éclairage public reste inchangé. La municipalité estime en effet que l'augmentation du coût de l'électricité sera compensée par la diminution du temps d'éclairage.
- 43.314.0 le contrôle des mâts d'éclairage est planifié environ tous les 10 ans.
- 43.311.0 4 à 5 bancs sont prévus, pour un coût individuel de 1000.- Les emplacements prévus sont : Au pied de la Crétaz, après la place de jeux en direction de la forêt, en bas de la forge en fonction de la renaturation du Valangon, et un dans le village.
- 45.318.5 / 45.435.0 Bonne nouvelle : Le ramassage du verre coûte 1500.-, la récupération du verre + fer rapporte 2000.- (22)
- 46.312.0 le budget énergie de la step augmente de 50% et passe de 32'000.- à 49'000.-. Une perte de 60'000.- est prévue sur ce poste,

c'est important. Logiquement, il faudrait équilibrer ce compte, donc augmenter les taxes, mais pour cela, il faut changer le règlement.

- 51.352.2 la Cotisation ASICOVV passe de 108'000.- en 2021 à 125'000.- en 2023. La raison principale est l'augmentation du prix des transports (salaires et carburant).
- 61.351.0 La réforme policière coûte 25'000.- / an. Initiée en 2008, nous ne savons pas si ces coûts récurrents vont s'arrêter...
- 81.315.0 Un nouveau règlement cantonal impose des contrôles réguliers de l'eau. C'est une nouvelle charge estimée à 15'000.- par an.
- 81. Le poste service des eaux est déficitaire de 20'000.-, notamment en raison du contrôle des eaux. Une augmentation du prix du m3 est envisagée pour équilibrer ce compte.
- Préavis 2/2018 PGA : la partie concernant la commune est finie. Il reste des écritures à faire au niveau administratif et nous devons recevoir la facture finale de notre conseiller.
- Préavis 8-2022 le budget de 1'810'000 est à l'étude.

La commission estime que le budget est correct et qu'il reste bien équilibré. Basé sur cette observation et à la vue des réponses apportées à nos questions, la commission propose aux membres du conseil d'accepter le préavis 6/2022 concernant le budget 2023.

Brigitte Bütler

John Jaldemann

Eric Perrier